



Para

Michna 7 - Chapitre 5

הַשֵּׁקֶת שְׁבִסְלַע, אֵין מְמַלְאִין בָּהּ וְאֵין מְקַדְשִׁין בָּהּ וְאֵין מְזִין מִמֶּנָּה, וְאֵינָה צְרִיכָה צְמִיד פְּתִיל, וְאֵינָה פּוֹסְלָת אֶת הַמִּקְוָה. הֵיטָה כְּלִי וְחֻבְרָה בְּסִיד, מְמַלְאִין בָּהּ וּמְקַדְשִׁין בָּהּ וּמְזִין מִמֶּנָּה, וְצְרִיכָה צְמִיד פְּתִיל, וּפּוֹסְלָת אֶת הַמִּקְוָה. נִקְבָּה מְלֻמָּטָן, וּפְקָקָה בְּסַמְרִטוּט, הַמַּיִם שֶׁבְּתוֹכָהּ פְּסוּלִין, מִפְּנֵי שְׂאִיבָן עֲגָלִים כְּלִי. מִן הַצֵּד וּפְקָקָה בְּסַמְרִטוּט, הַמַּיִם שֶׁבְּתוֹכָהּ כָּשֵׁרִים, מִפְּנֵי שֶׁהֵם עֲגָלִים כְּלִי. עָשׂוּ לָהּ עֶטְרָה שֶׁל טֵיט, וְהֵלְכוּ הַמַּיִם לְשָׁם, פְּסוּלִין. אִם הָיָה בְּרִיא כְּדִי שְׂיִבֹטֵל עִמָּהּ, כָּשֵׁרִים:

Un rocher creusé en forme de bassin ne peut servir ni au remplissage, ni à la préparation de l'eau de la vache rousse, ni à l'aspersion. Il ne nécessite pas de fermeture hermétique pour protéger d'autres ustensiles de l'impureté, et il ne rend pas invalide un mikvé. Mais s'il a été taillé puis fixé au sol avec du ciment, il devient apte au remplissage, à la préparation et à l'aspersion ; il nécessite une fermeture hermétique et peut rendre un mikvé invalide.

Si son fond est percé et qu'on l'a bouché avec un chiffon, l'eau qu'il contient est invalide, car elle n'est pas contenue dans un véritable ustensile. Si le trou est sur la paroi et qu'on l'a bouché avec un chiffon, l'eau est valide, car elle est contenue dans un ustensile. S'il lui a été ajouté un rebord en argile et que l'eau atteint ce rebord, elle est invalide ; mais si ce rebord est suffisamment solide pour permettre de déplacer le récipient avec lui, l'eau est valide.



Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions